

Contrôle INAMI

Examen d'agrément ?

Forfait en maison de repos

**Kiné
Varia
news**

Ensemble : franchissons les obstacles



Pathologies Fb : nouvel Arrêté Royal

FORMATION "BIOMECHANIQUE DE LA GROSSESSE ET DES SUITES DE COUCHES"

Formation réservée aux kinésithérapeutes, masseurs, ostéopathes, et sages femmes

Objectifs:

Apprentissage des bases de l'Approche P_Osturo-Respiratoire - APOR et de l'application aux problèmes mécaniques de la grossesse et de suites de couches.

Programme :

Théorie :

Physiopathologie des problèmes mécaniques et fonctionnels du pré et post partum.

Pratique :

Exercices au tapis avec utilisation du matériel d'hospitalisation (lit, fauteuil, table repas) et accessoires (ballons, coussins de relaxation, sangles, ceintures...).

850€ HT

4 jours soit
28 heures
de formation

LUXEMBOURG

LIEGE

BRUXELLES

3-4 et 10-11 décembre 11

27-28 août et 10-11 septembre 11

5-6 et 19-20 novembre 2011

Vidéos

Possibilité de
prendre des photos



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

www.leaderfit.be - belux@groupe-leaderfit.com
0494.61.81.04 (de Belgique) - 621.24.99.48 (du Luxembourg)

Découvrez la célèbre méthode De Gasquet: "ABDOMINAUX ARRÊTEZ LE MASSACRE"

2 NIVEAUX

Durée de la formation :
3 week-ends



1070€ HT

Prochaines sessions en 2011 :

NIVEAU 1

NIVEAU 2 PERFECTIONNEMENT

LUXEMBOURG

Du 16 au 19 juillet
26-27 nov et 17-18 déc

17-18 septembre

NANTES

14-15 et 21-22 mai
29-30 oct et 5-6 nov

17-18 septembre
10-11 décembre

LYON

2-3 et 9-10 juillet
10-11 et 17-18 déc

12-13 novembre

BORDEAUX

28-29 mai et 11-12 juin
22-23 et 29-30 oct

3-4 septembre
3-4 décembre

INSTITUT DE GASQUET
www.idegasquet.com

Les textes et annonces du Kiné-Varia News doivent parvenir au secrétariat de l'U.K.F.G.B. **au plus tard un mois avant la parution.**

Les articles signés, mais aussi les publicités n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs (ou leurs mandants) : leurs opinions ne coïncident pas nécessairement avec les vues de l'U.K.F.G.B.

Le Kiné-Varia News se réserve le droit de refuser toute publicité ou texte pouvant nuire à la profession sans devoir en donner les motifs.

Conformément aux décisions de la jurisprudence, l'éditeur d'une revue n'est pas responsable des erreurs commises involontairement dans le cours de l'ouvrage.

L'A.K.O.I., l'A.K.H.M., la F.D.K et l'U.K.I.L.L. sont membres associés de l'U.K.F.G.B.

LA PUBLICITE EST UN SUPPORT POUR LE KINE-VARIA NEWS. ELLE N'ENGAGE CEPENDANT EN AUCUNE FACON LA PHILOSOPHIE DE L'U.K.F.G.B.

Rédacteur en chef et éditeur responsable :
Yves RALET

Réalisation :
Didier BERTINCHAMPS, Isabelle BLAMPAIN, Willy DELFORGE, Frédéric GIBON, Didier LEVA, Guy POSTIAUX, Yves RALET, André ROUSSEAU et Jean VERMEULEN

Conception et impression :
www.imprimerieguillaume.be

Prochaine parution :
Kiné-Varia News n° 395
Septembre 2011 - 12.000 ex.
Parution vers début septembre 2011

TOUT TEXTE OU PARTIE DE TEXTE NE PEUT ETRE COPIE OU PHOTOCOPIE, QUELLE QU'EN SOIT L'UTILISATION, SANS L'AUTORISATION DE L'U.K.F.G.B. TOUTE INFRACTION PEUT ENTRAINER DES POURSUITES JUDICIAIRES.

IMPORTANT !

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOTRE SECRETARIAT DISPOSE

D'UNE LIGNE TELEPHONIQUE
+32 (0)71 41 08 34

D'UNE LIGNE FAX DISTINCTE
+32 (0)71 41 97 82

D'UNE ADRESSE E-MAIL
secretariat@ukfgeb.be

D'UN SITE INTERNET
www.webkine.be



3-4 **Editorial**
L'avenir de la kiné...

6 **Actualités**
Examen d'agrément INAMI pour les kinésithérapeutes : plus que quelques dizaines de jours...

6 **Actualités**
Le parlement redemande la fin du numerus clausus et repousse l'examen

8 **Actualités**
Le forfait en Maison de Repos : dégâts collatéraux

10 **Dossier financier**
Comment votre banque peut-elle vous aider à démarrer votre carrière professionnelle ?

11-12 **Cotisations 2011 pour les 6 derniers mois**
Affiliations - Avantages

14-15 **Actualités**
Les pénuries de kinés en Wallonie : qui dit vrai ?

16 **Actualités**
Nos amis Flamands investissent en Wallonie

18 à 22 **Formations SERK**

23 **Petites annonces**

24 **Conseil d'administration**

SPECIAL MEMBRES

Supplément réservé uniquement aux membres UKFGB

1-2 **Contrôle INAMI où : à quand un Ordre ?**

2 **Pathologies Fb : nouvel Arrêté Royal**

3 **Arnaques téléphoniques : un scandale !**

4 **UKFGB / Francotyp-Postalia : un partenariat qui vous concerne**



**L'UKFGB,
UNE QUESTION DE BON SENS
UN ENGAGEMENT VITAL
POUR L'AVENIR**

Les Ateliers de la Kinésithérapie

Société scientifique de Formation En Rééducation



Depuis plus de 15 ans, les «Ateliers de la Kinésithérapie» proposent différentes formations dans des domaines spécifiques de la kinésithérapie. Celles-ci sont, agréées par les chéquers formations, assurées par de nombreux intervenants, médecins et kinésithérapeutes, faisant référence dans leur domaine.

FORMATIONS PROGRAMMEES FIN 2011

Rééducation des troubles vestibulaires, de l'équilibre et des vertiges
(2 W-E : les 14-15-16 octobre et 18-19-20 novembre 2011)

Actualisation de la prise en charge globale du malade hémiparétique
(4 JOURS : les 21-22-23 octobre et 10 décembre 2011)

Bien être autour de la naissance :
gymnastique pré et post natale, gymnastique hypotensive et préventive des prolapsus
(2 W-E : les 21-22-23 octobre et 25-26-27 novembre 2011)

Formation complète en périnéologie (CHU Ambroise Paré - Mons)
(4 W-E : 1^{er} séminaire 10-11 décembre 2011)

Cette formation étalée sur 4 séminaires de 2 jours et sur 2 années académiques offre une découverte des pathologies de la sphère pelvienne dans sa globalité. Elle est assurée par une équipe ayant plus de vingt ans d'expérience dans ce domaine.

NEW

Rééducation en kiné sexologique : harmonie et santé sexuelle
(14-15-16 octobre - 18-19-20 novembre - 09-10-11 décembre 2011)
Cette formation est complémentaire à la périnéologie et sera animée par Pascal Desutter et collaborateurs sur les 3 weeks-ends

NEW

— Tous les détails des différentes formations sont sur notre site www.sfer.be —



LIEUX DES COURS :

«Les Ateliers de la Kinésithérapie»

Centre de Médecine Spécialisée • Boulevard Saintelette 92 • B-7000 MONS
CHU Ambroise Paré • Boulevard Kennedy 2 • B-7000 MONS

RENSEIGNEMENTS : www.sfer.be

Pol Dumont

Tél./fax 065 65 44 85 - 065 34 09 51 • E-mail : info@sfer.be • Site web : www.sfer.be

L'avenir de la kiné...

Mot en tant que nouvel administrateur de l'UKFGB

Je voudrais m'adresser à vous aujourd'hui afin de vous faire part des raisons qui m'ont poussée à entrer dans l'UKFGB.

Il est important que vous preniez conscience qu'à l'heure d'aujourd'hui la situation est préoccupante.

De quoi je parle ? Je parle de notre métier, si beau, si riche, si polyvalent et tellement intarissable. Les choses se compliquent, surtout pour les futurs kinés.

Plusieurs soucis se présentent à nous.

Le premier concerne notre **administratif** grandissant et appelé à être de plus en plus contraignant. On nous parle de «qualité de la kiné», de GLEK, de papiers X ou Y, de réunions ou de groupement un tel et un tel, de lettres obligatoires pour un tel ou un tel, ..., d'hygiène, de ponctualité et de nous attribuer un label comme des restaurants «étoilés» !!! Comment tarifier ce temps de travail ?

Ne nous parle-t-on pas d'informatisation avec un unique logiciel, pour tous ? Ne nous parle-t-on pas de terminaux bancaires et de lecteurs de cartes SIS ? Quels frais encourus pour tout cela ?

Ensuite, quant à notre pratique, nous payons nos spécialisations une fortune mais nous ne recevons pas un centime de plus. Nous pouvons nous déconventionner, mais cela au détriment du patient qui payera plus et qui sera aussi moins remboursé. De plus, nous n'avons pas droit au **déconventionnement partiel** comme nos médecins, même si l'activité du cabinet n'a rien à voir avec notre activité principale en salariat, par exemple.

Et si l'on parle de tarification INAMI, on constate qu'il y a quelques soucis. En neuropédiatrie, par exemple, une séance de kiné PEUT DURER 60 minutes, ou un code d'1 heure n'équivaut pas à deux fois 30 minutes.

Est-il logique qu'un kiné soit pénalisé financièrement s'il prend en charge son patient pour une séance plus longue ? Cela est-il un encouragement à la «qualité» ? De plus les listes de pathologies F ou E sont parfois «incomplètes» et certaines séances supplémentaires nécessaires sont très dures à obtenir.

Saviez-vous que les actes kinés sont très restreints ? Lorsque vous prenez une saturation, que vous effectuez une AET (aspiration endo-trachéale) ou que vous administrez un aérosol à un patient, vous êtes dans la pratique illégale de l'art de guérir ?

Un autre souci : le **numéro INAMI donné après un concours (l'UKFGB est totalement OPPOSEE à CELA)** ; en sachant que dans 4 ans, ils devraient être 900 futurs kinés francophones à présenter celui-ci pour 180 numéros octroyés. Et comment les Universités et Hautes Ecoles vont-elles gérer ce nombre exponentiel d'étudiants, tant d'un point de vue des locaux, de la logistique et des profs ... des solutions alternatives existent et doivent être explorées ...

Ensuite autre souci, les salaires des kinés salariés dans les hôpitaux, centres, ... Les **barèmes** sont basés sur des diplômes BAC+3, ce qui ne correspond plus au niveau d'étude des kinés ! A quand la revalorisation salariale ? Nos salaires devraient en principe s'aligner sur ceux des psychologues.

Ne serait-il pas bien d'avoir les **MEMES ETUDES POUR TOUS POUR 1 MEME DIPLOME** (on fait tout de même le même travail sur le terrain !) : un exemple, une piste : les Bacs en Haute Ecole et les Masters à l'Unif... ; ce qui permettrait de résoudre les problèmes de salaires, de pertes d'emplois ou économiques liés à d'éventuelles fermetures d'écoles de kiné, ... et sans doute «d'enrichir» la formation.



Aujourd'hui, on nous parle de plus en plus d'«**Evidence Based Medecine**». Malheureusement en kiné peu publient encore, nous manquons de moyens et peu de choses ont été démontrées. Ce qui n'est pas EBM, sera-t-il toujours reconnu et accepté ?

Il est temps de réagir pour vos patients, pour votre métier et pour votre liberté d'exercer.

J'ai choisi de m'investir au sein d'un groupement qui se bat pour notre profession. Ils ont besoin à l'heure d'aujourd'hui de soutien, de nouvelles idées, de nouveaux souffles, pour les aider à mener à bien leurs combats.

Chaque kinésithérapeute est la «Goutte dans l'Océan» ! Nous devons, ensemble et unis, améliorer ce qui doit l'être et changer encore ce qui peut l'être. Nous devons nous battre pour un syndicat «acteur», avec du sang neuf, qui nous représente, qui VOUS représente, qui soutient un maximum de domaines différents (de la kiné générale à la kiné spécifique). Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons avancer vers un «mieux».

Il est grand temps que nous obtenions la reconnaissance qui nous est due et que les querelles internes et idiotes cessent.

Ce n'est pas impossible ! N'y a-t-il pas eu un jour un avion qui a volé, ... ?

Nous ne devons pas nous laisser faire une fois de plus, car ce qui est perdu, risque de l'être définitivement.

Souvenez-vous du pourquoi vous avez voulu faire ce métier, de cette petite «flamme» qui vous animait, qui vous disait «je soignerai les autres» ?

Ayons cette audace de dire que l'on peut arriver à changer les choses.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que cette lettre suscitera chez vous une réelle réflexion et de nombreuses réactions. J'espère vous avoir touché...



Sophie Zaczek-Gerard

ALL FACT

Rue Croix Biston, 29

5621 Morialmé

Tél. : 0479/88.32.72

0473/61.56.01

TVA : 441.016.339

EMail : scs.allfact@gmail.com



SOCIETE DE FACTURATION POUR KINESITHERAPEUTES

Réalisation de tout votre travail administratif

- Facturation tiers-payant et / ou paiement direct
- Gestion des demandes PFA - PFB
- Envoi des tiers-payants aux mutuelles
- Transfert des données par fax, par courrier, par mail ou déplacement
- Gestion des demandes de nouvelles pathologies (18 séances)
- Récapitulatifs mensuels des patients facturés
- Pas d'avance à effectuer pour ce travail administratif
- Préparation d'enveloppes individualisées avec reçu pour les patients
- Tarification des rapports pour PFA - PFB - pathologie lourde
- Exemple préparé des rapports à rédiger
- Envoi éventuel des factures aux patients, ainsi que les rappels de non paiement
- Pas d'investissement dans du matériel informatique, de logiciel, de PC, d'imprimante
- Conditions très intéressantes

**Travail minutieux, organisé, garanti
dans le respect des attentes du kinésithérapeute**



C'est quoi, se développer ? Un investissement nécessaire pour gagner plus ? Ou réinvestir ce que vous avez gagné ?

Grâce à Medical Plan Croissance, développez votre cabinet médical sans souci.

Connaissez-vous la valeur de votre patientèle ? Savez-vous s'il est préférable de poursuivre votre activité en personne physique ou de passer en société ? Quels sont les avantages et les inconvénients des deux formules, aujourd'hui et dans le futur ? Pour toutes ces questions, vous pouvez compter sur les conseils et l'accompagnement de notre spécialiste Professions Médicales. Ensemble, avec votre conseiller financier, il vous aidera à définir un plan de croissance adapté à votre situation personnelle. Prenez rendez-vous avec le spécialiste Professions Médicales de votre agence Dexia, appelez Dexia Contact au 02 222 00 71 ou surfez sur www.dexia.be/medical

ensemble, à l'essentiel

DEXIA

Examen d'agrément INAMI pour les kinésithérapeutes : plus que quelques dizaines de jour ...



Le point sur la situation.

La promotion 2009-2010 navigue toujours en eau trouble en l'attente d'une décision sur leur sort, leurs collègues de la promotion 2010-2011 vont se retrouver dans une situation impossible.

Gilles Mouyard, député wallon a demandé au ministre de l'Enseignement supérieur d'interpeller officiellement le Gouvernement fédéral et d'exiger, au nom du Gouvernement de la Communauté française, une position claire sur la question. «Il n'est pas de votre ressort de régler directement la question mais en tant que ministre de l'enseignement supérieur vous êtes responsables du bien-être des étudiants et

vous devez leur assurer un cursus clair, a ajouté le Député. Cela fait désormais un an que nous tournons en rond et la fin du cursus en kinésithérapie est d'une opacité sans précédent, les étudiants doivent savoir de quoi leur avenir sera fait sans avoir à se soucier durant toute leur dernière année de leur avenir».

Gilles Mouyard a rappelé qu'il était en faveur d'une suppression pure et simple du concours «d'autant qu'on ne désigne pas les kinésithérapeutes de demain sur base d'un examen de droit et que la profession est officiellement en pénurie».

Chantal Bertouille, Députée et consœur, Damien Thiery, Député et confrère ainsi

que David Clarinval sont intervenus dans le même sens.

Quant à notre Ministre de tutelle, malgré tous nos efforts, elle semble atteinte de surdité chronique ...

... plus que quelques dizaines de jours ...



Didier Bertinchamps
Président de l'UKFGB

Le parlement redemande la fin du numerus clausus et repousse l'examen

Le 11 mai 2011.

La Commission de l'Enseignement supérieur de la Communauté française a adopté mardi à l'unanimité une proposition de résolution demandant une nouvelle fois au gouvernement fédéral l'abrogation du numerus clausus. En revanche, la majorité a repoussé la proposition de décret de Jacques Brotchi (MR) instaurant une épreuve d'aptitude pour les candidats aux études de médecine.

La majorité PS-Ecolo-cdH s'est ralliée à la proposition lancée par Caroline Persoons (MR-FDF) concernant le numerus clausus, non sans l'avoir amendée. Elle envisageait, en effet, aussi à l'origine l'adaptation des modalités d'organisation des études concernées. Un paragraphe que la majorité PS-Ecolo-cdH jugeait inopportun, au moment même où le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, consulte les milieux académiques et envisage différentes pistes, dont l'organisation d'un «test d'aptitude» obligatoire d'accès aux études concernées. Le texte voté ne retient donc plus que l'appel à supprimer le numerus clausus.

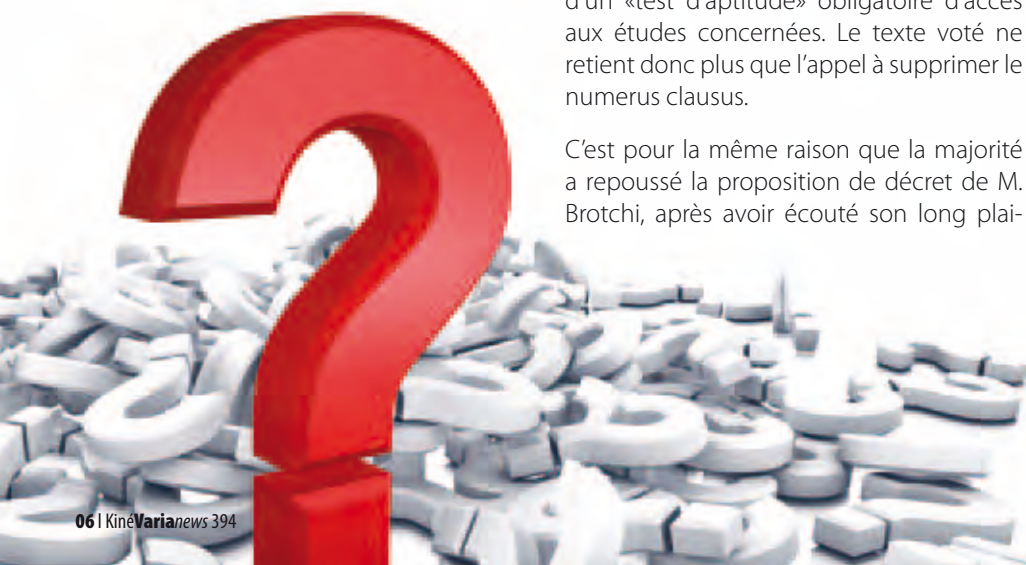
C'est pour la même raison que la majorité a repoussé la proposition de décret de M. Brotchi, après avoir écouté son long plai-

doyer pour l'instauration d'un «examen d'aptitude» qui aiguillerait obligatoirement l'étudiant vers une année préalable de «mise à niveau» en cas d'échec.

PS, Ecolo, cdH et le ministre ont proposé que le député réformateur revienne avec son texte une fois que les résultats de la consultation seront connus d'ici quelques mois.

Au passage, M. Marcourt a réitéré son opposition à l'idée d'un examen qui ne ferait que constater les inégalités sociales entre étudiants sans mesures destinées à améliorer l'enseignement en amont. Mais le Pr Brotchi a maintenu sa proposition, arguant de l'urgence d'agir, alors que le nombre d'étudiants désirant entamer des études de médecine a augmenté de 323% en deux ans, atteignant le chiffre de 3.338 pour l'année académique 2010-2011. Cela nuit gravement à la qualité de ces études, a-t-il ajouté. Ces arguments n'ont pas convaincu la majorité, qui a repoussé le texte.

OVDP (d'après Belga)



Pour comprendre, analyser et traiter
le mal de dos, les traumatismes sportifs et les déséquilibres posturaux



ATMS

Académie de Thérapie Manuelle Sportive
Formation Ostéo-étiopathique

cours de spécialisation en

THERAPIE MANUELLE SPORTIVE

Programme :

- Ostéo-étiopathie ®
- Méthode Cyriax et Dejarnette
- Mobilisation neuro-méningée, Kinésiologie métamérique

Lieu : Namur

Durée : 2 années à raison de 7 séminaires / an

Dates du 1er séminaire : 21-22 octobre 11

100 % kinésithérapique - efficace dès la première consultation - résultats prouvés

Plus d'infos : www.osteoposture.com ou email : atmsposturo@hotmail.com

Siège ATMS - 43, chaussée de Warneton - B-7780 Comines



Diplômés 2011
100 euros de réduction



Collège Belge
de Fasciathérapie



Une formation de fasciathérapie à Wavre

Une formation centrée sur la prise en charge des douleurs physiques aiguës, chroniques ou psychogènes, et de la souffrance psychique qui accompagne la douleur.

Une cession de formation débute le **19 janvier 2012** à Wavre.

Un toucher et une rééducation en lien avec l'humain

Un toucher novateur qui libère les structures anatomiques en profondeur ainsi que l'ancrage psychologique et émotionnel.

Une rééducation sensorielle performante qui introduit la donnée du ressenti dans le geste, le plaçant ainsi au cœur de la relation à soi.

Trois soirées d'information :

Jeudi 8 septembre 2011 • Jeudi 13 octobre 2011 • Jeudi 15 décembre 2011 à 19h30

Salle Columban • Chemin de Vieusart 162 • 1300 Louvrance (Wavre)

Inscription et renseignements :

Collège Belge de Fasciathérapie • Avenue du Vénézuëla 6 • 1000 Bruxelles

www.fasciatherapie.be • Email : info@fasciatherapie.be • Tél : 02/662.01.53 • GSM : 0476/46.85.15

Le forfait en Maison de Repos : dégâts collatéraux



- Les kinésithérapeutes indépendants ne sont pas automatiquement réengagés comme salariés, lors de la transformation des lits MRPA en MRS.
- Certains patients ne peuvent plus recevoir de soins, et ce même pour des pathologies lourdes. Le kinésithérapeute qui soigne ses patients en MR, patients qu'il a d'ailleurs parfois amené lui-même, se retrouve du jour au lendemain à la porte (Certains confrères indépendants tirent leur unique source de revenus du travail en MRPA).
- Des patients qui étaient en **pathologie lourde** reconnue se retrouvent tout à coup sans soins à cause du forfait.
- Aucun contrôle n'est possible sur l'exécution des soins de kinésithérapie. (On comprend dès lors aisément que les gestionnaires de la MR n'ont pas nécessairement intérêt à ce qu'il y ait une revalidation, car ils pourraient ainsi perdre le forfait).
- Dans la «convention MRS INAMI», on parle de la réactivation des patients se trouvant en situation MR (dans une maison de repos mixte MRPA-MRS) ; c'est à dire que ces patients ne peuvent plus recevoir des soins individuels (ni par le kiné salarié ni en M) pour des pathologies aiguës - ex. : fractures - ou lourdes - ex. : BPCO ? AVC ...
- Problème du libre choix : un confrère indépendant qui a suivi son patient pendant des années, effectuant son rôle de kiné-«traitant», est logiquement le plus à même de continuer les soins même s'ils passent au forfait.
- Problème de la prescription, où plutôt l'absence de celle-ci en MRS, ainsi que l'absence de dossier kiné. Cela montre un désintérêt pour les soins de kiné, et donc pour le patient.
- Absence de soins en week-end et pendant les congés (on ne remplace pas les confrères salariés en congé).
- Absence des kinésithérapeutes dans les comités d'entreprise (idem pour les hôpitaux).

Les forfaits sont-ils bien utiles ?

Même les mutuelles s'en inquiètent, surtout quand elles apprennent que les soins ne sont pas donnés alors que de l'argent est bien versé pour cela !

*Didier Bertinchamps
Président de l'UKFGB*

ACUPUNCTURE

Post Graduat en Acupuncture en 3 ans

conforme aux normes de la B.A.F. (Belgian Acupunctors Federation)
destiné aux **médecins, kinésithérapeutes,
infirmiers(ères) A1, sages-femmes**

à la Haute École de Namur **HENAM**
Département Paramédical Sainte-Élisabeth
Rue Louis Loiseau 39 • 5000 NAMUR



— PORTES OUVERTES —

samedi 10 septembre 2011 de 10h à 13h

Conférences à 10 heures précises.

Inscriptions aux portes ouvertes ou pour les cours sur **www.ettc-acu.be** ou **0486 24 64 33**



Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrithérapie

DONNEZ UN PLUS A VOTRE PRATIQUE

Grâce à la formation pratique en nutrition et nutrithérapie
organisée par le CERDEN accessible aux kinés et aux ostéopathes

DEVENEZ NUTRITHERAPEUTE et CONSEILLER EN NUTRITION HUMAINE

Le CERDEN, Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrithérapie, (association internationale), déjà réputé pour la qualité de son enseignement post-universitaire dans le domaine de la Nutrition et de la Nutrithérapie organise un cycle d'études complet de 10 modules sur 2 ans accessible aux kinésithérapeutes et ostéopathes. (5 W-E par an)

Cet enseignement didactique, intensif et pratique vous permettra une application immédiate en cabinet, renforçant ainsi l'efficacité de vos traitements. Aucune connaissance particulière en biochimie n'est requise pour l'inscription aux cours.

Le cycle aborde, de manière concrète et pratique, l'ensemble des domaines où la nutrithérapie peut apporter un plus à votre pratique. Il est organisé de manière à vous apporter toutes les solutions thérapeutiques - de la correction alimentaire à la supplémentation adaptée des différents micronutriments.

L'apport de la Nutrithérapie et de la Nutrition concerne chacun de vos patients, depuis le patient qui souffre de tendinites à répétitions ou de lombalgie chronique jusqu'à la femme enceinte ou la personne âgée rhumatisante ou cardiaque ainsi que les sportifs professionnels ou les enfants hyperkinétiques...

Un diplôme de Nutrithérapeute et de Conseiller en Nutrition Humaine est décerné à la fin du cycle (après un contrôle de connaissance)

Des recyclages et mises à jour sont prévus.

Cette formation destinée aux médecins
et aux para-médicaux est unique en Europe.

Portes ouvertes

Vendredi 10 juin 2011 à 20 h

Samedi 24 septembre 2011 à 11 h

Université Libre de Bruxelles - Campus de la plaine

Bâtiment A - Salle A2-220 - Entrée 4

Bd du Triomphe - B-1050 Bruxelles

Rens. : 02 660 01 30 - www.cerden.org - cerden@skynet.be

PROCHAINE RENTREE ACADEMIQUE : le samedi 15 OCTOBRE 2011

Davantage de renseignements ? Formez immédiatement le 32(0)2 660 01 30 ou renvoyez le coupon ci-dessous.

Demande d'informations complémentaires

à faxer au 32(0)2 675 31 00 ou à renvoyer au CERDEN - Boulevard du Souverain 194 - 1160 Bruxelles (Belgique)

Nom Prénom

Rue N°

Code postal Ville

Téléphone Fax

GSM E-mail

Désire recevoir la brochure complète concernant la formation en Nutrition et Nutrithérapie. (K-V News 394)



Comment votre banque peut-elle vous aider à démarrer votre carrière professionnelle ?

Vous êtes étudiant et vous aspirez à une carrière de Kinésithérapeute ? L'avenir s'ouvre vous !

Quel **statut** choisir ? Il n'y a pas vraiment un statut meilleur que l'autre. Certains sont faits pour être salariés, d'autres pour se lancer dans une vie d'indépendant. Un salarié peut bénéficier d'un salaire intéressant et un indépendant peut très bien gagner sa vie. Votre tolérance au risque, vos envies d'évolution, votre motivation et votre environnement privé sont des éléments à prendre en considération. Dans le doute, n'hésitez pas à en parler à d'autres indépendants. Leurs expériences, leurs avis sont riches d'enseignement.

La protection sociale d'un indépendant est plus faible que celle d'un salarié. S'il bénéficie d'une couverture de soins de santé, les indemnités qu'il percevra en cas de maladie ou d'accident sont moins élevées. En cas de maternité, la durée du congé est plus courte et l'indemnité plus faible.

Des solutions financières pour votre profession

L'Union des Kinésithérapeutes Francophones et Germanophones de Belgique (UKFGB) a voulu en savoir plus sur la façon dont les banques peuvent aider un praticien dès le début de sa carrière professionnelle, voire même plus tôt, dès la dernière année d'études.

Un kinésithérapeute se double d'un véritable entrepreneur. Dexia l'a bien compris en vous accompagnant pendant toute la durée de votre carrière professionnelle.

En effet, il existe des packages de produits et services sur mesure pour chacune des phases importantes de votre carrière professionnelle, des études à la pension, en passant par le lancement et la croissance de votre activité.

Medical Plan Master

Le financement de vos études en kinésithérapie représente un investissement important. Le Medical Plan Master vous donnera la tranquillité d'esprit pour mener à bien vos études.

- Un package pour les étudiants de 18 à 24 ans.
- Crédit Master Médical.

Medical Plan Lancement

Vous arrivez au terme de vos études et vos projets n'attendent pas alors que vos moyens financiers sont encore modestes : acquérir un premier logement, lancer son propre cabinet, ...

Pour vous permettre d'atteindre vos objectifs tant privés que professionnels, un plan a été préparé pour vous.

- Package compte à vue professionnel.
- Package complet pour une gestion bancaire quotidienne et simplifiée.
- Pour votre première installation professionnelle ou pour votre premier projet immobilier privé : une décision rapide et un taux intéressant.

Il existe également deux autres packages qui vous accompagnent lors du développement de votre carrière (le passage en société par exemple) et à la fin de votre carrière (cessation d'activité ou transmission d'activité).

Medical Plan croissance

Quels sont les avantages et les inconvénients d'un passage en société ? Comment organiser ses revenus une fois en société ? Comment optimiser les aspects fiscaux ? Des questions aussi complexes exigent l'aide d'un spécialiste.

Medical Plan Cessation

Comment organiser la cessation de votre activité ? Comme céder votre cabinet ou valoriser votre patientèle ? Souhaitez-vous reprendre votre capital ? Un plan global d'accompagnement, tant privé que professionnel, adapté à vos besoins et à vos projets. Dans le cadre de la synergie mise en place avec l'UKFGB, Olivier LANGELET, administrateur de la SCRL Dexia Pont-à-Nôle et spécialiste en professions médicales, est disposé à vous informer sur les produits, services et avantages offerts. N'hésitez donc pas à le contacter par téléphone au **071 29 75 30** ou par mail : olivier.langelet@mandat.dexia.com



Profitez de la **réduction**
pour les **6 derniers mois** !

■ Membre effectif	100 €
■ En association (par kinésithérapeute)	70 €
■ Deuxième membre d'un couple de kinésithérapeutes	25 €
■ Membre diplômé en 2010	55 €
■ Membre diplômé en 2009	65 €
■ Salarié	65 €
■ Pensionné	35 €
■ Stagiaire et futur diplômé	30 €

(cette cotisation est valable pour toute l'année)

COTISATIONS 2011 pour :

- La réalisation de votre idéal professionnel ;
- La défense de votre métier ;
- L'amélioration de notre condition ;
- La simplification de la charge administrative ;
- L'ouverture des soins de kiné à d'autres pathologies ;
- Le fonctionnement du secrétariat, des services ;
- L'impression de votre revue Kiné-Varia News ;
- Toute l'infrastructure de l'UKFGB ; ...

Signature(s)
Unterschrift(en)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Montant / Betrag	EUR		CENT	

Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

Communication
Mitteilung

MEMBRE UKFGB - COTISATION 2011

nouveaux avantages aux membres UKFGB

Réductions substantielles
sur de nombreux produits et avantages
qui vous rembourseront votre cotisation
grâce à des contrats de partenariat...



La **S.E.R.K.** (Société d'Etude et de Réflexion en Kinésithérapie) organise de nombreuses **formations complémentaires** sur l'ensemble de la Wallonie et Bruxelles à des **prix préférentiels pour les membres**.



Les chèques formations : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit **jusqu'à près de 90% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K.** Economisez votre argent et élargissez vos compétences. Un dispositif simple et flexible pour les indépendants à titre principal et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française. Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. : Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - Fax : 0032 (0)71 41 97 82 - E-mail : secretariat@ukfgeb.be - Site : www.webkine.be



Leader dans l'assistance dépannage et l'assistance voyage. Grâce à ce partenariat, vous pourrez bénéficier de prix extrêmement avantageux - **jusqu'à 40% de réduction par rapport aux tarifs individuels** - sur toutes vos affiliations à Touring Business Solutions, réservé aux professionnels.



Des conditions exceptionnelles pour une qualité irréprochable. Les membres UKFGB ont droit à une **ristourne avantageuse sur le prix net à la pompe** selon le type de carburant et la **station DATS 24**.



ZENITO spécialiste des garanties complémentaires sociales vous donne la possibilité de faire **un bon choix par la qualité de sa Pension Libre Complémentaire Sociale** et sa parfaite connaissance des aspects sociaux et fiscaux en la matière. Vous bénéficierez d'une formule qui privilégie l'intérêt sur vos versements, la totale déductibilité des montants versés et des garanties complémentaires de Solidarité qui vous prendront en charge en cas de nécessité. De plus, le montant accordé par l'Inami, en ce qui concerne les avantages sociaux Inami réservés aux praticiens conventionnés, bénéficie des avantages de la Pension Libre Complémentaire Sociale. N'oubliez pas de demander ces avantages, nous entreprenons les formalités avec vous. Mais notre service s'oriente également vers la possibilité de répondre à vos questions : en matière de législation sociale, de début d'activité professionnelle, de droits et obligations et en matière fiscale. Ces services sont disponibles sur simple demande auprès de :

ZENITO scrl

Rue de Spa 8 - 1000 Bruxelles - Tél. : 02 238 04 75

Fax 02 238 04 79 - E-mail : marc.vandenbossche@zenito.be

ZENITO (CBFA n° 67367) - N° d'entreprise : 0432 665 827.



Profitez d'avantages sur vos solutions en Télécom ! **Internet, PDA, E-mailing, GSM, centraux téléphoniques, terminal de paiement...**

Aujourd'hui, les télécommunications prennent de plus en plus d'importance dans le monde professionnel. Elles permettent à la fois de gagner du temps, d'offrir un meilleur service à ses patients et de devenir plus efficace. Dans ce cadre, **UKFGB et Belgacom**, ont décidé de collaborer pour **vous offrir de multiples avantages** tels que des conseils adaptés à vos besoins, des offres exclusives et des formations utiles à votre profession.



Microkinésithérapie®
Grosjean-Benini

Se former à la

MICROKINÉSITHÉRAPIE

une aide efficace pour retrouver son équilibre de santé
un maillon précieux dans la chaîne des soins

Le fonctionnement naturel de l'organisme humain :

Comme tout être vivant, il répond automatiquement à toute agression en déclenchant des mécanismes auto-correcteurs chargés de lutter contre elle et d'en supprimer les conséquences. En cas de réponse insuffisante ou inadaptée, les tissus gardent la marque de ces agressions et présentent un dysfonctionnement.

L'action du microkinésithérapeute :

Entre ses mains il identifie les tissus en dysfonctionnement et les met en relation avec les étiologies responsables par une micro-palpation sur des zones «cartographiées» grâce à l'embryologie et la phylogenèse. Il peut ensuite les stimuler de manière à ré-informer l'organisme pour déclencher les mécanismes auto-correcteurs spécifiques.

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Formation réservée aux Kinésithérapeutes et aux Médecins

**Les cours sont dispensés par des enseignants reconnus par le CFM
(Centre de Formation à la Microkinésithérapie)**

Chaque stage est immédiatement utilisable dans la pratique quotidienne.

Premier Cycle : 3 stages théoriques de 2 jours + 3 stages pratiques de 1 jour

- **Stage A :** Les étiologies traumatiques des ensembles musculo-squelettiques du rachis.
- **Stage B :** Les étiologies traumatiques des ensembles musculo-squelettiques du crâne et des membres avec leur correspondance viscérale.
- **Stage C :** Les étiologies transmises par le système nerveux.



Deuxième Cycle : 3 stages théoriques de 2 jours + 3 stages pratiques de 1 jour

- **Stage NP1 :** Étiologies subies : infectieuses, toxiques, traumatiques, obstructives, vibratoires, et émotionnelles.
- **Stage NP2 :** Étiologies produites par la personne : existentielles, relationnelles.
- **Stage NP3 :** Contrôle du tissu extra embryonnaire : le terrain.

Un **certificat de compétence en Microkinésithérapie** est délivré après contrôle des connaissances.

Démarrage des sessions 2011 / 2012 : Stage A : 16 et 17 septembre 2011
Tarifs 2011 : 499 € par stage de 2 jours - 169 € par stage pratique d'1 jour

Plus d'informations : www.microkinesitherapie.be ou 0475/927.939



Bulletin d'inscription - Renseignements

Nom Prénom

Adresse

E-mail Tél./GSM

☐ Je désire recevoir la documentation concernant l'enseignement de la microkinésithérapie.

☐ Je désire m'inscrire au stage A.

A renvoyer à : L.A.B.M. asbl - Av. Van Goidtsnoven, 74 - 1190 Bruxelles ou par mail : a.b.m.2006@hotmail.com

Les pénuries de kinés en

Question orale de Madame Bertouille (MR) à Monsieur Antoine (cdH), ministre du budget, des finances, de l'emploi, de la formation et des sports, sur «Les pénuries de kinésithérapeutes en Wallonie : qui dit vrai ?»

M^{me} Bertouille (MR). – Monsieur le Ministre, je voudrais aborder avec vous la problématique de la pénurie de kinésithérapeutes en Wallonie puisque le FOREM, dans un récent rapport, suggère à l'ONEM de retirer la kinésithérapie de la liste francophone des études qui préparent à la profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'oeuvre.

Le service wallon d'aide à l'emploi recommande néanmoins de maintenir une veille sur l'évolution du marché, donc, d'être attentif.

Petit rappel : en 2008 et 2009, Monsieur le Ministre, vous savez que le métier de kinésithérapeute était repris sur la liste des fonctions critiques établies par le service d'analyses du marché de l'emploi et de la formation. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail «Job Focus» s'est penché sur le métier afin de comprendre les éléments qui entravent la rencontre entre l'offre et la demande de travail.

Premier constat de cette analyse pour l'année 2010, est que le taux de satisfaction des offres d'emploi de kinésithérapeutes est de 89% et le délai est de 39 jours jusqu'à leur satisfaction, ce délai se rapprochant désormais des moyennes tout métier confondu.

La pénurie serait donc, je cite, moins flagrante selon le FOREM.

Ce dernier ajoute qu'actuellement, selon les constats dégagés par ses conseillers et aux dires des experts de terrain interrogés, «La satisfaction des postes de longue durée ne semble pas poser problème». Si des difficultés de recrutement se font parfois sentir, c'est «uniquement lorsqu'il s'agit de trouver des remplaçants pour les périodes de congé», d'après les déclarations des conseillers.

Le FOREM avoue cependant ignorer le nombre exact de kinés exerçant en Belgique. C'est ce qui est marqué dans le rapport.

Toutefois, pour l'Union des Kinés Francophones et Germanophones de Belgique - UKFGB -, l'étude du Forem, je les cite : «n'a aucune valeur, ce ne sont que des chiffres auxquels on fait dire ce que l'on veut. Elle cherche à faire plaisir à tout le monde». Et d'ajouter que «La pénurie existe bel et bien : elle se voit tous les jours avec des kinés en surcharge de travail ou qui ne parviennent pas à se faire remplacer pour partir en vacances» et qui sont en pénurie pour trouver des collaborateurs. Par ailleurs, «Le FOREM n'est pas le canal de recrutement privilégié pour les kinésithérapeutes» toujours selon l'Union des kinés francophones et germanophones de Belgique.

Mes questions sont les suivantes, Monsieur le Ministre.

Dans le cadre de la réalisation de son étude, le service d'analyse du FOREM a-t-il pris les contacts nécessaires auprès du pouvoir fédéral qui est chargé d'établir le cadastre des kinés ainsi que les services pertinents de la Communauté française tels que l'ETNIC, le Service francophone des études statistiques ?

Quels mécanismes avez-vous prévus au FOREM afin de faciliter la transversalité entre d'une part l'AMEF et, d'autre part, les divers organismes existants dans divers niveaux de pouvoirs en Belgique chargés de relever et d'analyser des statistiques ? Des contacts ont-ils été pris à cet effet entre votre département et d'autres niveaux de pouvoir ?

Enfin, Monsieur le Ministre, c'est un phénomène important dans nos écoles de kinésithérapie, étant donné la qualité de la formation, il y a de nombreux Français qui viennent dans notre école. On peut s'en réjouir, effectivement, mais à la fin de leurs études, ceux-ci retournent en France et donc, est-ce que cette étude tient compte également de cette réalité de terrain ?

M. Antoine (cdH). – Je vais tenter, Madame la Présidente, de répondre de la manière la plus précise à M^{me} Bertouille, concernant ces pénuries de kinésithérapeutes en Wallonie et qui dit vrai ? C'était son interpellation.

Pour être précis, la méthode de travail Jobfocus qui conjugue à la fois une approche statistique et de terrain, répond au souci d'intégration de données statistiques puisqu'en l'occurrence, elle reprend les données établies par le SPF Santé, c'est-à-dire le nombre de kinésithérapeutes agréés, et celle de l'INAMI, le nombre de kinés en droit de prester et avec une pratique, ces deux chiffres provenant du fédéral.

Elle ajoute ces deux chiffres aux données établies au niveau de l'enseignement par l'ETNIC.

Quant au travail de Jobfocus sur le métier de kinésithérapeute en 2011, il consiste à mieux cerner les éléments qui entravent la rencontre entre l'offre et la demande de travail de ce segment, ce qui est notre métier au FOREM.

Il s'agit de déterminer si cette fonction présente ou pas une pénurie significative de main-d'oeuvre ou si les difficultés de recrutement peuvent être attribuées à d'autres éléments.

Le travail réalisé par le FOREM met en lumière différents constats.

Primo, l'emploi du secteur s'exerce surtout sous le statut d'indépendant. Seules les maisons de repos et de soins sont tenues d'engager dans les liens d'un contrat salarié. Statut d'indépendant dont l'accès est non seulement réglementé, mais aussi contingenté, c'est-à-dire - M^{me} Bertouille le sait - 180 octrois de numéros INAMI par an.

Comment faire face, dans de telles situations, à tout éventuel accroissement de la demande ? C'est une question qui relève vraiment du Fédéral.

Wallonie : qui dit vrai ?

En outre, au vu des informations statistiques disponibles, le volume des activités d'indépendants ayant un numéro INAMI est extrêmement difficile à déterminer. Comment dès lors constater objectivement si ceux-ci sont en sur ou en sous-capacité par rapport à leurs heures disponibles? Ce n'est pas simple parce qu'il faudrait interroger chacun des kinés concernés.

Dans ces conditions, il n'est pas recommandé d'encourager la reprise d'études dans ce métier sous le couvert d'une pénurie. Je crois que c'est davantage au niveau fédéral, eu égard à ce que je viens d'indiquer, que les questions se posent. Qui plus est, les offres connues du FOREM -pour être tout-à-fait précis, le dernier chiffre connu en 2010 est de 266 offres de kinésithérapeutes pour la Région wallonne - concernent tous statuts confondus, 27% l'étaient à contrat à durée indéterminée, mais 23% l'étaient à durée déterminée. Et les emplois temps partiel représentaient la grande majorité, 63% qui, bien souvent, correspondaient à des contrats de remplacement de collaborateur. Ce qui peut évidemment expliquer les difficultés de recrutement puisqu'on cherchait quelqu'un pour une période déterminée. Et ce n'était pas un emploi à durée indéterminée, en tout cas avec une perspective suffisante pour les candidats.

Quant à l'offre de main d'oeuvre, il faut savoir que, pour la première fois en 2010, un concours SELOR a dû être organisé, car le nombre de demandes de reconnaissance INAMI dépassait le volume de 180 par année. Le nombre de diplômés étant du reste en train d'augmenter.

Par conséquent, pour répondre adéquatement à la question de la pénurie, il faut passer par l'élaboration d'un cadastre de la profession et là, ce sont évidemment les instances fédérales qui sont seules compétentes. Je vous renvoie vers vos collègues MR au Parlement fédéral ou ministre et bien sûr, en fonction de la décision du Gouvernement fédéral concernant le contingentement.

C'est pourquoi le FOREM avait plaidé pour maintenir une veille sur l'évolution du marché dans ce segment.

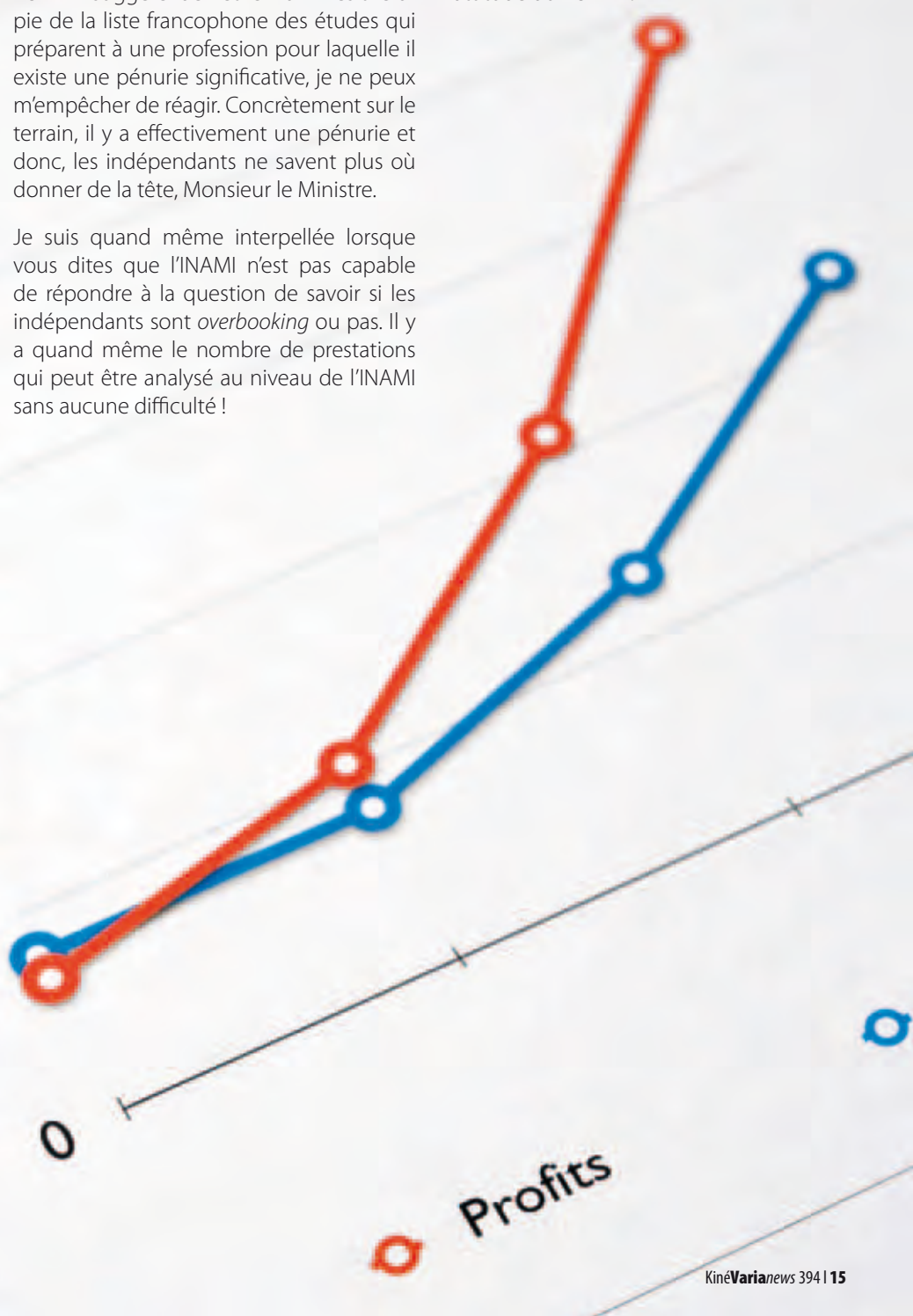
Voilà ce que nous pouvons en dire dans les limites des compétences du FOREM, l'es-

sentiel, vous l'aurez compris, étant davantage au niveau fédéral.

M^{me} Bertouille (MR). – Effectivement, Monsieur le Ministre, vos compétences au niveau de la Région wallonne sont limitées, mais je regrette en tout cas l'état d'esprit qui prévaut depuis de nombreuses années. La kinésithérapie est une profession mal aimée des ministres et donc, quand je vois que le FOREM suggère de retirer la kinésithérapie de la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative, je ne peux m'empêcher de réagir. Concrètement sur le terrain, il y a effectivement une pénurie et donc, les indépendants ne savent plus où donner de la tête, Monsieur le Ministre.

Je suis quand même interpellée lorsque vous dites que l'INAMI n'est pas capable de répondre à la question de savoir si les indépendants sont *overbooking* ou pas. Il y a quand même le nombre de prestations qui peut être analysé au niveau de l'INAMI sans aucune difficulté !

Effectivement, le cadastre est attendu depuis de nombreuses années. L'épée de Damoclès qui est au-dessus de la tête des étudiants à la fin de leurs études pour savoir si un examen va être organisé ou pas, s'ils vont devoir ou pas le passer et si en plus, ils vont le réussir, est vraiment insupportable. C'est une profession qui est vraiment mal aimée des différents ministres et donc, je ne voulais pas que ce soit le cas aussi au niveau de la Région wallonne. Je regrette l'attitude du FOREM.



Nos amis Flamands investissent en Wallonie

Le vendredi 18 mars, j'ai été invité à l'inauguration officielle du Groupe Vulpia dont le Directeur Général est Luc Van Moerzeke, Anversois.

Lors de cette réception, le directeur général a décrit son ascension où parti de rien, il est maintenant à la tête d'un groupe très conséquent qui vise plusieurs milliers de lits.

Il est important qu'il existe des repreneurs aux reins solides pour racheter ces petites maisons de repos, qui étaient si familiales, mais qui ne pouvaient apparemment plus subsister dans le paysage actuel du secteur.

Lors de cette inauguration, j'ai pu me rendre compte que les moyens y étaient et qu'il y avait également un souci de respecter l'environnement, l'historique des sites et les Wallons que nous sommes.

Déjà un gage de qualité, ce qui est un bon départ.

Concernant le reste, il y a tout du moins un désir de faire de la qualité également dans la gestion quotidienne ce qui est déjà pas mal.

La rigueur semble de mise, une connaissance du secteur se ressent, des projets comme l'implémentation (très en vogue au nord du pays) paraissent réaliste.

Etaient invités à cette réception entre autres, le Bourgmestre de Liège Willy De Meyer, l'échevin Michel Firket et le Ministre Marcourt que l'on peut apercevoir sur la photo. Dans la discussion que j'ai d'abord eue seul avec ce dernier, j'ai pu me rendre compte qu'il était apparemment très ravi de savoir que moi-même j'avais un a priori positif sur l'investisseur, déjà avant l'inauguration.

Le Ministre Marcourt se souvenait de ma visite à son cabinet où pour l'UKFGB on était venu se plaindre de la situation que connaissent certains collègues dans certaines maisons de repos qui manifestement ne mettent pas la qualité des soins en évidence.

Sur cette même photo, vous voyez Christiane D'hoore, directrice régionale mais francophone cette fois.



Même si c'est avec regret qu'on voit disparaître de petites entités de proximité, on peut constater que les investissements pour ce genre de regroupement se font dans des locaux très prometteurs.

Concernant Vulpia (en tous cas concernant la région liégeoise) il rachète 4 entités les MR Saint-Christophe, Dartois, Mésanges et Alice au pays des merveilles, pour les restituer dans deux sites dont l'ancien couvent de la Chartreuse et des Pieux Franki rue Gretry.

Celle-ci a fait un discours très touchant, mais c'est avec les contacts que j'ai eus avant avec cette dernière que j'ai pu me faire une idée.

Bien entendu, promettre est une chose, il faut encore avoir la capacité de mettre ce qu'on veut en pratique et cela c'est l'avenir qui le dira.

*Didier Leva
Président de l'UKILL*



MZ

La méthode Mézières

Méziéristes d'Europe de la stricte observance

**FORMATION Paul BARBIEUX
Wavre - Fin octobre 2011**

www.mezieres.be // contact@mezieres.be // Tél. : 0476/375 500

Ostéopathe, la profession médicale de l'avenir

L' **International Academy of Osteopathy (IAO)** est la seule école en ostéopathie au Benelux répondant à la structure Bachelor/Master, aux conditions européennes concernant la contrôle de qualité externe ISO9001 et aux directives de l'Organisation Mondiale de la santé (WHO) en ce qui concerne l'ostéopathie. Déjà depuis plus de 20 ans, l'IAO joue un rôle de pionnier sur plusieurs plans pour l'ostéopathie en Belgique et en Europe. Par exemple, l'école prenait l'initiative il y a 11 ans de la reconnaissance légale en Belgique. Pour le moment, les fondateurs se dévouent au remplissage de la loi-cadre.



© Kampfner Photography

NEWS FLASH

Vous avez obtenu le Master complémentaire de l'ULB ?

Completez le avec la formation en ostéopathie de l'IAO

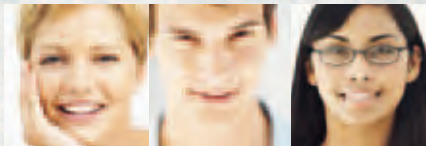
L'étudiant ayant obtenu le Master complémentaire à l'ULB peut aussi s'inscrire à l'IAO pour terminer sa formation en ostéopathie. Ainsi vous aurez l'opportunité de compléter votre formation en thérapie manuelle avec l'ostéopathie viscérale et craniocervicale.



© Kampfner Photography

Demandé: ostéopathe h/f

Depuis la reconnaissance de l'ostéopathie et le remboursement dans le cadre d'une assurance complémentaire, l'intérêt pour cette médecine complémentaire a fortement augmenté. Avec la demande croissante en ostéopathie, un manque d'ostéopathes universitaires menace toute l'Europe.



L'Ostéopathie à l'IAO: la meilleure formation en Belgique

Pour les kinésithérapeutes, l'*International Academy of Osteopathy* offre des formations universitaires de qualité à Louvain-la-Neuve.

- **Master en Sciences Ostéopathiques:**
5 ans de formation modulaire
- **Cours Manipulations et Techniques des Tissus mous:**
1 an de formation modulaire

Une formation à l'IAO vous offre les avantages suivants :

- Une équipe professionnelle et pragmatique de professeurs diplômés d'universités.
- Un enseignement dynamique et moderne, modulable et doté d'un **accompagnement personnalisé**.
- Une **qualité certifiée ISO 9001** avec un contrôle de qualité externe et agréée au niveau de l'organisation et des compétences académiques.



IAO | Klein Dokkaai 3-5, 9000 Gand
T. 09 233 04 03 - F. 055 70 00 74
info@osteopathie.eu - www.osteopathie.eu

- Un curriculum d'enseignement accrédité doté d'un **fondement scientifique**.
- L'opportunité de décrocher un **diplôme universitaire** officiel, conformément à la déclaration de Bologne et au système BAMA des universités européennes : BSc. (Hons)Ost. en MSc.Ost. (PhD est également possible.)
- **Les cours (et les journées portes ouvertes) auront lieu à Louvain-la-Neuve, au Centre de Séminaires Mercure, boulevard de Lauzelle 61, 1348 Louvain-la-Neuve**

RENSEIGNEZ-VOUS BIEN

- 1 Venez à la **Session portes ouvertes** à Louvain-la-Neuve (boulevard de Lauzelle 61), le **mardi 13 septembre de 20 à 22 heures**
- 2 Demandez votre **brochure d'information** avec le coupon ci-dessous, au 09 235 26 10 ou via info@osteopathie.eu.
- 3 Surfez sur www.osteopathie.eu.

COUPON D'INFO

☒ **Oui**, je souhaite recevoir des informations concernant les formations en ostéopathie à l'IAO.

- ☐ J'assisterai à la **Session portes ouvertes** le 13 septembre de 20 heures
- ☐ Appelez-moi pour un rendez-vous personnalisé
- ☐ Envoyez-moi la **brochure d'information** concernant
- ☐ Ostéopathie modulaire (5 ans)
- ☐ Manipulations (1 an)

Prénom: _____

Nom: _____

Rue + n°: _____

Code postal + lieu: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Renvoyez le coupon complété par fax au 055/70 00 74 ou par courrier à l'IAO, Klein Dokkaai 3-5, 9000 Gand. Ou envoyez-nous un e-mail.

les formations de la SERK



La SERK vous offre la possibilité d'être au top des nouvelles techniques et de vous former à moindre frais via le dispositif des chèques-formation

Grâce aux chèques-formation :

Une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit **jusqu'à près de 90%** de réduction sur le prix des formations de la **S.E.R.K.**

Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les **indépendants et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en région Wallonne de langue française.**



Comment commander les Chèques-Formation ?

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :

Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - Fax : 0032 (0)71 41 97 82

E-mail : secretariat@ukfgeb.be - Site : www.webkine.be

**Chèque
Formation**



Thérapie manuelle : prise en charge des troubles cranio-faciaux, des céphalées et des articulations temporo-mandibulaires

savoir-faire et de connaissance des thérapeutes de terrain quant à leur prise en charge démontrent le besoin actuel de formation dans ce domaine.

Buts du cours :

Mise à niveau des connaissances scientifiques et techniques en rapport avec la prise en charge par la thérapie manuelle de patients atteints de troubles crânio-faciaux, de céphalées et/ou de troubles de l'articulation temporo-mandibulaire (ATM).

Chaque participant développera ses capacités de raisonnement clinique sur base d'un examen clinique rigoureux et apprendra un savoir et un savoir-faire dans la prise en charge des troubles crânio-faciaux, des céphalées et des ATM.

Intervenants :

Laurent PITANCE et Paul THIRY : Thérapeutes Manuels, chargés d'enseignement à la faculté de médecine de Lille II

Dates :

08-09 septembre 2011
22-23 septembre 2011

Horaires :

Jeudi de 9h à 18h
Vendredi de 9h à 18h

Lieu :

Centre de Kinésithérapie
Avenue Gambetta 51
7100 LA LOUVIERE

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formation : 530 €
- Avec chèques-formation : 50 €
- Réf. TCF-02

Renseignements :

- Tél. +32 499 69 60 27
- E-mail : gepto.thiry@gmail.com

Pour toutes inscriptions :
Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34

**Chèque
Formation**

Les désordres cranio-mandibulaires touchent 2 à 6% des enfants et 2 à 18% des adultes (Dranksholts 1999), 0,7% des enfants de 11 à 16 ans souffrent de douleurs sévères pendant environ 3 semaines (Sieber 1997).

46% des enfants âgés de 6 à 16 ans ont des céphalées plus de 2 fois par semaine pendant plus d'une semaine, 9% présentent souvent des céphalées sévères une fois par mois (180.000 enfants sur 2,1 million aux Pays-Bas) (Van Duin, 2000).

L'importance et la fréquence de ces pathologies ainsi que l'absence ou la pauvreté de



Objectifs pédagogiques :

sensibiliser les kinésithérapeutes à des bases théoriques et pratiques de dépistage et de prise en charge précoce (en référence en partie au concept réactualisé mis en place par le Docteur et M^{me} Bobath).

En ayant un «outil» pour l'observation, l'évaluation afin d'inscrire une démarche thérapeutique dans une prise en charge globale en lien avec les familles.

En guidant l'enfant dans l'exploitation de ses potentiels physique et psychique en respectant son environnement afin de prévenir :

- les éventuels troubles orthopédiques.
- les conséquences des anomalies de régulation posturale.

Dépistage et prise en charge du bébé à «risques» et de l'enfant ayant un retard psychomoteur

Contenu pédagogique :

Cours théoriques et pratiques

Dépistage :

- Les processus de développement neuro-moteur et sensoriel du bébé «normal» par l'observation des premières coordinations sensori-motrices.
- Les processus de développement neuro-moteur et sensoriel du bébé à «risques» par l'observation des «développements suspects».
- Importance de l'influence de la posture sur le développement du processus structurant et sur les fonctions vitales.

Prise en charge :

- Prise en charge globale motrice et sensorielle dans les relais quotidiens humain et matériel (nursing, installation : «cocooning»...) et à travers des techniques de stimulation sensorielle et des postures adaptées

Méthodes pédagogiques :

Apport de connaissances sous forme :

- D'exposés théoriques.
- De documents vidéo.
- Mise en application pratique du concept enseigné («sur stagiaire et avec poupée»).

Intervenante :

Blandine MOULIS,
Masseur-Kinésithérapeute

Dates :

09-10-11 septembre 2011
01-02 octobre 2011

Horaires :

Vendredi et samedi 9h à 18h
Dimanche de 9h à 12h

Lieu :

Auditorium - Espace Santé (Gailly)
Boulevard Zoé Drion
6000 CHARLEROI



Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formation : 700 €
- Avec chèques-formation : 175 €
- Réf. PCB-03

Nombre limité à 14 participants.

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34



Formation en massage global relaxant

alors chez des personnes incompetentes (non kinés) afin d'y trouver soulagement. C'est dans ce but que nous vous proposons une formation en massage global relaxant. Celui-ci se pratique sur table et couvre tout le corps, hormis la région sexuelle. Ses effets sont nombreux et on y voit peu de contre-indications.

Physiologiquement, il draine les toxines, libère l'endorphine (hormone de bien-être), harmonise les énergies et calme le mental. Psychologiquement, il permet une détente profonde, une unification corps-esprit, et une libération verbale, voire émotionnelle. Tout cela grâce aux différentes techniques employées, un univers adéquat et des huiles adaptées.

Le stage est essentiellement pratique, apprentissage des techniques, position du corps du kiné, gestion de l'émotion du patient etc...

Intervenante :

M^{me} Françoise MARICHAL,
kinésithérapeute (pratique ce massage depuis plus de 20 ans).

Dates :

17-18 septembre 2011
08-09 octobre 2011

Horaires :

Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 9h à 16h

Lieu :

Maison des Kinés
Chaussée de Nanur 31
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Prix :

- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formation : 540 €
- Avec chèques-formation : 120 €
- Réf. MGR-12

NB : un syllabus ainsi qu'un cdrom vous seront fournis. Repas à réserver sur place.

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34



Pourquoi proposer un stage de massage global relaxant aux huiles essentielles aux kinésithérapeutes?

De plus en plus en occident, le toucher est une denrée rare et les patients présentent des symptômes liés à ce manque ; dépression, fibromyalgie, fatigue chronique évolutive, contractures etc... causés par le stress et la fatigue.

Les patients aboutissent dans nos cabinets et nous sommes parfois bien impuissants quant au traitement à prodiguer. Ils se présentent



**SOPHROLOGIE
CAYCEDIENNE®**

**L'école
du HAINAUT**

La Sophrologie Caycédienne® est une méthode de développement personnel qui étudie l'harmonie de la conscience (sentiment positif d'être, d'exister, de ressentir, de vivre tout simplement...). Elle est également une thérapie qui permet, par des exercices de relaxation dynamique, propres à la Sophrologie Caycédienne®, d'aborder les tensions corporelles et mentales, causes des maladies psychosomatiques et du stress.

La Sophrologie Caycédienne® permet également de vivre en harmonie avec soi-même, les autres et le monde qui nous entoure. C'est un art de vivre, une philosophie qui activent la confiance et l'image positive de soi.

La Sophrologie Caycédienne® a également pour buts pratiques :

- Détente profonde physique et mentale ;
- Amélioration de la mémoire ;
- Gestion du stress ;

Formation en Sophrologie Caycédienne®

Un + pour votre profession : L'Ecole de Sophrologie Caycédienne® du Hainaut

- Diminution de la douleur ;
- Préparation aux examens médicaux, aux opérations, aux suites opératoires ;
- Préparation aux examens scolaires, au permis de conduire, aux compétitions sportives ;
- Préparation à l'accouchement ;
- Elle aide à la gestion de l'anxiété, des phobies, des émotions, des troubles respiratoires, de la dépression, des problèmes familiaux...

La branche clinique permet aux médecins, psychologues, psychothérapeutes, kinésithérapeutes et paramédicaux d'enrichir leurs approches thérapeutiques.

La branche socio-prophylactique permet aux professionnels de la sophrologie sociale, de la prévention et de l'éducation (assistants sociaux, éducateurs, instituteurs, professeurs...) de trouver des techniques utiles à leur professionnalité.

Intervenantes :

- Anne DESCAMPS, logopède
065 77 99 27 (après 20h)

- Annie LOVRIX, kinésithérapeute
071 43 03 02
annielovrix@hotmail.com
www.esocayhainaut.net

Dates :

- 1^{er} degré : 01-02 octobre 2011
26-27 novembre 2011

Horaires :

- Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 9h à 12h

Lieu :

- Maison des Kinés
Chaussée de Namur 31
6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèques-formation : 610 €
- Avec chèques-formation : 250 €
- Réf. SOPHRO C-19

Pour toutes inscriptions :

- Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34



D'un point de vue théorique : Les lymphatiques de la tête et des membres sont décrits à partir de travaux réalisés en laboratoire. Nous abordons l'anatomie «classique» pour ensuite découvrir l'anatomie qui se développe en pathologie. La physiologie et la physiopathologie sont illustrées au travers de la clinique. L'effet des traitements physiques de l'œdème (drainage lymphatique manuel, pressothérapie, bandages multicouches, contentions élastiques) est enseigné selon le résultat de travaux de recherche réalisés en laboratoire et mis à l'épreuve en centre de kinésithérapie spécialisé.

D'un point de vue pratique : Le kinésithérapeute apprend les techniques de drainage lymphatique manuel d'appel et de résorption pour les membres, la tête et le tronc. La pra-

Drainage lymphatique

tique des bandages multicouches est enseignée sur les membres. Le cours aborde aussi les modalités d'application de la pressothérapie et des contentions élastiques.

Objectifs généraux : L'anatomie et la physiologie des lymphatiques sont développées afin que le kinésithérapeute puisse maîtriser les techniques physiques utilisées dans le traitement de l'œdème. La physiopathologie donne accès à une parfaite compréhension des cas cliniques.

Objectifs spécifiques : Le kinésithérapeute doit, au terme du cours, pouvoir prendre en charge les patients présentant un œdème du membre supérieur, du membre inférieur ou du visage avec les techniques de drainage lymphatique manuel. Il maîtrisera les techniques de pressothérapie, de bandages multicouches et il sera en mesure de conseiller la contention élastique la mieux adaptée.

Contenu synthétique : Physiologie des lymphatiques. Anatomie des lymphatiques des membres, de la tête et du tronc. Physiopathologie de l'œdème. Signes cliniques du lymphoedème. Classification du lymphoedème, de l'œdème veineux et cardiaque. Jus-

tifications expérimentales du traitement physique de l'œdème. Pratique du traitement des lymphoedèmes primaires et secondaires des membres et du visage. Présentation de cas et propositions de traitements.

Intervenant :

- Professeur O. Leduc, Ph. D.

Dates :

- 07-08-09 septembre 2011
21-22 octobre 2011

Horaires :

- de 9h à 17h

Lieu :

- Auditorium - Espace Santé (Gailly)
Boulevard Zoé Drion
6000 CHARLEROI

Prix :

- Hors Wallonie et/ou
sans chèques-formation : 605 €
- Avec chèques-formation : 155 €
- Réf. CDL-05

Pour toutes inscriptions :

- Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34





Concept Sohier

- Examens et techniques analytiques de repositionnement.
- Révision articulations périphériques (pratique séminaires 1-2-3).
- Exercices spécifiques de stabilisation, rééducation fonctionnelle, proprioceptive et hygiène de vie.

Séminaire 5 :

- Colonne vertébrale (1^{ère} partie).
- Bio et pathomécanique de l'étage vertébral en général, du rachis lombaire en particulier.
- Le trigone lombo-sacro-coxo-fémoral.
- Bio et pathomécanique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement des vertèbres lombaires et des articulations sacro-iliaques.

Séminaire 6 :

- La lombalgie - Evaluation et traitement.
- La scoliose lombaire - Evaluation et traitement.
- Révision de la pratique du séminaire 5.
- Exercices spécifiques de stabilisation, rééducation fonctionnelle, proprioceptive et hygiène de vie.

Séminaire 7 :

- Colonne vertébrale (2^e partie).
- Bio et pathomécanique de la colonne cervicale et A.T.M.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.

Séminaire 8 :

- Bio et pathomécanique de la colonne thoracique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.
- Le rachis thoracique orthopédique
- Evaluation et traitement.
- La cervicalgie - Evaluation et traitement.
- Révision et pratique du séminaire 7.
- Exercices spécifiques de stabilisation, rééducation fonctionnelle, proprioceptive et hygiène de vie.

Intervenant :

Michel HAYE : Gradué et Licencié en Kinésithérapie. Chargé de cours à l'Institut International de Kinésithérapie Analytique (LA LOUVIERE - Belgique) et à l'Institut Provincial de Kinésithérapie et de Nursing de CHARLEROI (Belgique).

Dates :

- 1^{er} module :
 - 24-25 septembre 2011
 - 15-16 octobre 2011
- 2^e module :
 - 19-20 novembre 2011
 - 17-18 décembre 2011
- 3^e module :
 - 14-15 janvier 2012
 - 03-04 mars 2012
- 4^e module :
 - 05-06 mai 2012
 - 02-03 juin 2012

Horaires :

Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Dimanche de 9h à 12h30

Lieu :

Espace Santé (Gailly)
Boulevard Zoé Drion
6000 CHARLEROI

Prix :

- Formation complète : 2.000 €
- Par module : 500 €
- Hors Wallonie et/ou sans chèques-formation : 500 €
- Avec chèques-formation : 140 €
- Réf. 2C-32

NB : Repas du samedi midi et boissons comprises.

Site web :

www.kineduc.be

Pour toutes inscriptions :

Secrétariat UKFGB - 071 41 08 34

Plan de la formation :

Séminaire 1 :

- Bases théoriques du concept et raisonnement clinique.
- Hanche - Bio et Pathomécanique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.

Séminaire 2 :

- Epaule - Bio et pathomécanique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.
- Coude - Poignet - Main - Bio et pathomécanique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.

Séminaire 3 :

- Genou et pied - Bio et pathomécanique.
- Examens et techniques analytiques de repositionnement.

Séminaire 4 :

- Coude - Poignet - Main - Bio et pathomécanique.

Chèque Formation

Les chèques-formation : une formule simple et rapide pour vous former à coût réduit jusqu'à près de 90% de réduction sur le prix des formations de la S.E.R.K. Economisez votre argent et élargissez vos compétences.

Un dispositif simple et flexible pour les indépendants à titre principal et les travailleurs liés par contrat de travail uniquement en Région Wallonne de langue française.

Conditions et solutions via le secrétariat S.E.R.K. :
Tél. : 0032 (0)71 41 08 34 - Fax : 0032 (0)71 41 97 82
E-mail : secretariat@ukfgeb.be - Site : www.webkine.be

Chèque Formation



tableau récapitulatif

dates	sujets et enseignants	lieux	prix	réf.
08-09/09/2011 22-23/09/2011	THERAPIE MANUELLE : PRISE EN CHARGE DES TROUBLES CRANIO-FACIAUX, DES CEPHALES ET DES ARTICULATIONS TEMPORO-MANDIBULAIRES Mr P.Thiry et L. Pitance Thérapeutes Manuels	LA LOUVIERE Centre de Kinésithérapie Avenue Gambetta 51 7100 LA LOUVIERE	Prix de la formation : 530 € avec chèques-formation : 50 €	TCF-02
09-10-11/09/2011 01-02/10/2011	DEPISTAGE ET PRISE EN CHARGE DU BEBE A RISQUES ET DE L'ENFANT AYANT UN RETARD PSYCHOMOTEUR M ^{me} B. Moulis, Masseur-Kinésithérapeute	CHARLEROI Espace Santé (Gailly) Boulevard Zoé Drion 1 6000 CHARLEROI	Prix de la formation : 700 € avec chèques-formation : 175 €	PCB-03
17-18/09/2011 08-09/10/2011	MASSAGE GLOBAL RELAXANT M ^{me} F. Marichal, Kinésithérapeute	CHARLEROI Maison des Kinés Chaussée de Namur 31 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Prix de la formation : 540 € avec chèques-formation : 120 €	MGR-12
24-25/09/2011 19-20/11/2011	SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE® 3^e degré M ^{me} A. Lovrix, Kinésithérapeute M ^{me} A. Decamps, Logopède	CHARLEROI Maison des Kinés Chaussée de Namur 31 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Prix de la formation : 610 € avec chèques-formation : 250 €	SOPHRO C-18
24-25/09/2011 15-16/10/2011 19-20/11/2011 17-18/12/2011 14-15/01/2012 03-04/03/2012 05-06/05/2012 02-03/06/2012	CONCEPT SOHIER ET PERFECTIONNEMENT Mr M. Haye, Kinésithérapeute	CHARLEROI Espace Santé (Gailly) Boulevard Zoé Drion 1 6000 CHARLEROI	Prix de la formation : 2.000 € Prix /module : 500 € avec chèques-formation : 140 € / module	2C-32
01-02/10/2011 26-27/11/2011	SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE® 1^{er} degré M ^{me} A. Lovrix, Kinésithérapeute M ^{me} A. Decamps, Logopède	CHARLEROI Maison des Kinés Chaussée de Namur 31 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Prix de la formation : 610 € avec chèques-formation : 250 €	SOPHRO C-19
06-07/10/2011 20-21/10/2011	THERAPIE MANUELLE : PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR DANS LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES Mr P.Thiry et R. Hage Thérapeutes Manuels	LA LOUVIERE Centre de Kinésithérapie Avenue Gambetta 51 7100 LA LOUVIERE	Prix de la formation : 530 € avec chèques-formation : 50 €	PDMS-01
07-08-09/10/2011 21-22/10/2011	DRAINAGE LYMPHATIQUE Professeur O. Leduc, Ph D.	CHARLEROI Espace Santé (Gailly) Boulevard Zoé Drion 1 6000 CHARLEROI	Prix de la formation : 605 € avec chèques-formation : 155 €	CDL-05
13-14-15-16/10/2011	METHODE McKENZIE (module D) Mr D. VANDEPUT, Kinésithérapeute	CHARLEROI Espace Santé (Gailly) Boulevard Zoé Drion 1 6000 CHARLEROI	Prix de la formation : 700 € avec chèques-formation : 280 €	MCK-09
10-11/11/2011 17-18/11/2011	THERAPIE MANUELLE : FORMATION CLINIQUE A LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES Mr P.Thiry et R. Hage Thérapeutes Manuels	LA LOUVIERE Centre de Kinésithérapie Avenue Gambetta 51 7100 LA LOUVIERE	Prix de la formation : 530 € avec chèques-formation : 50 €	FMS-02
01-02/12/2011 15-16/12/2011	THÉRAPIE MANUELLE : PRISE EN CHARGE DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES DE LA COLONNE DORSO-LOMBO-SACRÉE Mr P.Thiry et R. Hage Thérapeutes Manuels	LA LOUVIERE Centre de Kinésithérapie Avenue Gambetta 51 7100 LA LOUVIERE	Prix de la formation : 530 € avec chèques-formation : 50 €	TDL-03
17-18/12/2011 03-04/03/2012 02-03/06/2012	PERFECTIONNEMENT CONCEPT SOHIER Mr M. Haye, Kinésithérapeute	CHARLEROI Espace Santé (Gailly) Boulevard Zoé Drion 1 6000 CHARLEROI	Prix de la formation : 750 €	2C-33

Tarifs pour petites annonces - demandes d'emploi - offres d'emploi

(1 ligne = 60 caractères ou espaces) • Forfait 4 lignes : - membre : gratuit - non-membres : 15 € • Ligne supplémentaire : 2,50 € • Encadré (2 lignes) : 5 €

Les textes (écrits lisiblement) doivent parvenir au secrétariat UKFGB, Chaussée de Namur 31 - B-6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE, pour le 5 du mois qui précède le mois de parution, au plus tard. Seules les annonces dont le texte et le paiement seront parvenus avant le 5 du mois qui précède le mois de parution seront prises en considération. Un exemplaire du Kiné-Varia News contenant votre annonce sera envoyé au moment de la parution.

Modes de paiement : Pour la Belgique :

- soit par virement au compte DEXIA n° 777-5918111-23
- soit paiement en nos locaux

Pour l'étranger :

- uniquement par virement international
IBAN : BE92 7775 9181 1123 - BIC : GKCCBEBB

VENTE, LOCATION, REMISE CABINET DE KINE

En Belgique

A4308 - A. V. cabinet kiné + centre esthétique avec matériel + bâtiments + parkings clientèle fidélisée. Proximité France. Rentabilité immédiate. Tél. : 0498 387 199

A4309 - A Rochefort centre-ville cabinet kiné tout équipé à remettre (bail locatif), motif départ retraite, sit. idéale, immeuble standing, parking privé, présentation accompagnée à tout le corps médical local. Tél. : 0477 846 013. E-mail : francois_vermer@hotmail.com

A4310 - A vendre à Hannut : villa récente de 300 m² (5 ch.) sur 12a 68ca. Excellente situation. Idéal pour kiné ou ergo. Comprend partie privée & prof. avec piscine - sauna - jacuzzi, équipée d'installations pour personnes à mobilité réduite. Infos au 0475 481 980

A4311 - A Soignies : location cabinet kinésithérapie dans un centre de jour pour personnes âgées. Cabinet indépendant. Patientèle existante. Tél. : 0479 529 686

A l'étranger

A4317 - Cède part dans SCP 3 kinés France - région Rhone-Alpes suivant les recommandations de la FFMKR. Importante densité de population locale - cession souhaitable fin juin 2011. Etudie toutes propositions. Tél. : 0033 477 25 07 12

VENTE, LOCATION, REMISE MATERIEL DE KINE

En Belgique

A4312 - A. V. ondes courtes Curapuls Gymna : 500,00 € - Laser Asa IR : 500,00 € - Laser Fysiomed IR 200 : 300,00 €. Tél. : 0475 646 250

A4313 - Espalier 200 €. Avancée esp. 100 €. Interférentiel 200 €. Guéridon 150 €. Table de massage 150 €. Appareil kiné respiratoire 100 €. Prix à discuter. Tél. : 0478 041 086

A4314 - Appareil Ultra-sons Ultravibrator M2. Peu servi. 300 €. Liège : 0497 413 252

A4315 - Table massage élect. TrioFlex Gymna - vente arrêt activité compl. ap. 1 an, état parfait, quasi non utilisée, 2.000 €. Poss. housses et livraison. 0477 970 521

A4316 - Optiflex (arthromat.) + coque tissu + 1 en dur, déliants, 2.100 €. Lampe IR 300 €. Guéridon 2 plans + tiroirs 300 €. Tout le matériel parfait état comme neuf. Sur Liège. Tél. 0479 360 696

DIVERS

A4317 - Cause changement d'activité reprise leasing Schockmaster 500 acquis mars 2010. Rens. : 02 351 49 49

OFFRE D'EMPLOI

En Belgique

O1202 - Cabinet kiné Leignon (Ciney) cherche un(e) kiné sérieux(se) indépendant(e) pour collaboration cabinet et domicile à partir de février 2011. Gardes et vacances assurées. Tél. 0475 646 250 ou 083 21 54 11.

O1203 - Le CHU de Charleroi - Hôpital Vésale cherche un kiné spécialisé en kinésithérapie neurologique de l'enfant et un kiné pour les gardes de week-end. L'Hôpital Psychiatrique Vincent Van Gogh cherche un kiné spécialisé en psychiatrie (activités physiques adaptées, relaxation, éventuellement sophrologie), statut salarié. Contacter José HUBERT 071 92 29 01 (vers 8h) ou le secrétariat 071 92 29 00 ; jose.hubert@chu-charleroi.be

O1204 - Cherche kiné indépendante pour association de kinés en périnatal : gardes acc, massages, sophrologie, uro-gynéco. S'adresser à Edith Bonnet au Centre Mieux Etre Mieux Naître : 02 736 38 18 ou 0495 183 959.

O1205 - Centre Kinergie Belle-Vue à Athus engage un kiné indépendante. Contact : 063 37 20 88 - 0496 265 774

O1206 - Cherche kiné indépendant pour aide & remplacement à durée indéterminée, région Charleroi. GSM 0491 140 936

O1207 - Cherche kiné indépendant pour collaboration et remplacement, région de Charleroi (Jumet). Renseignements : 0476 771 538

O1208 - Centre pluridisciplinaire paramédical à Bruxelles (Koekelberg) recherche kiné et kiné sportif, indépendant. Mise à disposition d'un cabinet moderne et équipé. Travail en équipe. Contact : 02 421 16 25 ou stephanie.tylleman@dietconsult.be. Site web : www.dietconsult.be

O1209 - La Clinique Notre-Dame de Grâce de Gosselies recherche un(e) kinésithérapeute indépendant(e). Pour plus d'informations, contactez Dr Mathias par e-mail : jean-louis.mathias@cndg.be

A l'étranger

O1210 - Cabinet pluridisciplinaire à Carcassonne (ligne Rayanair) cherche remplaçant du 16/08 au 26/08, cabinet/domicile/maison de retraite. Tél. : 0033 4 68 24 87 72 - E-mail : petitodile@hotmail.com

**Les administrateurs de l'UKFGB
vous souhaitent de très bonnes vacances**



Didier BERTINCHAMPS

- Président UKFGB
- Membre du Conseil National de la Kinésithérapie
- Membre du Conseil Technique de la Kinésithérapie
- Membre de la Cellule Informatique au Ministère de la Santé

Rue du Comté 6 - 5060 Auvelais
Tél. : 071 74 38 03 - Fax : 071 74 38 84
E-mail : president@ukfgeb.be

Disponible pour toutes vos questions sur la kiné

**Michel DEBRUXELLES**

- 1^{er} Vice-Président UKFGB
- Rue du Cocq 1 - 5060 Taminies
Tél. : 071 77 34 97 - Fax : 071 77 34 97

**Didier LEVA**

- 2^e Vice-Président UKFGB
- Président de l'Union des Kinésithérapeutes Indépendants de Liège-Luxembourg (UKILL)
- Membre du Conseil Technique de la Kinésithérapie
- Membre du Comité Scientifique de la Plate-forme des Soins Palliatifs de Liège
- Membre du bureau VAD (vivre à domicile)

Rue de Serbie 28 - 4000 Liège
Tél. : 04 252 22 30
E-mail : didier.leva@gmail.com

**Jean VERMEULEN**

- Administrateur UKFGB
- Administrateur à la coordination des soins à domicile de la ville de Charleroi

Chaussée de Charleroi 256 - 6220 Fleurus
Tél. : 071 81 65 34 - Fax : 071 81 65 34
E-mail : jean.vermeulen@swing.be

Disponible pour vos questions sur la nomenclature, sur l'application des règlements INAMI

**Geneviève DEGIVE**

- Administratrice UKFGB
- Membre suppléante du Conseil National de la Kinésithérapie

Rue de Selys 33 - 4000 Liège
Tél. : 0497 29 76 18
E-mail : degive.genevieve@skynet.be

**Paul THIRY**

- Administrateur UKFGB
- Expert au Conseil National de la kinésithérapie
- Administrateur de l'ABTM-BVMT

Avenue Gambetta 51 - 7100 La Louvière
Tél. : 0499 69 60 27
E-mail : gepto.thiry@gmail.com

**Yves RALET**

- Président de la SERK
- Secrétaire Général UKFGB
- Rédacteur en Chef du Kiné-Varia News
- Membre de la Chambre de Recours pour Kinésithérapeutes
- Membre de la Commission Médicale Provinciale du Hainaut

Grand-Rue 151 - 6000 Charleroi
Tél. : 071 41 08 09
E-mail : yves.ralet@ukfgeb.be

Disponible pour toutes vos questions sur la kiné

**André ROUSSEAU**

- Trésorier UKFGB
 - Membre du Conseil Technique de la Kinésithérapie
- Rue Tienne Robau 18 - 6200 Châtelet
Tél. : 071 38 46 87 - Fax : 071 38 97 46
E-mail : andre.rousseau@ukfgeb.be

Disponible pour toutes vos questions sur l'organisation des conférences et formations complémentaires ainsi que les cotisations

**Willy DELFORGE**

- Administrateur UKFGB
- Avenue Gochet 24 - 5060 Auvelais
Tél. : 071 77 38 18
E-mail : willy.delforge@gmail.com

**Jacques de FRESART**

- Administrateur UKFGB
- Boulevard D'Avroy 72E/22 - 4000 Liège
Tél. : 0476 66 59 16
E-mail : jdefresart@hotmail.com

Disponible pour toutes vos questions sur la nomenclature

**Jean-Paul GEORGES**

- Administrateur UKFGB
- Avenue Fr. Roosevelt 17 - 6041 Gosselies
Tél. : 071 35 57 10
E-mail : jeanpaul_georges@hotmail.com

**Sophie ZACZEK**

- Administratrice UKFGB
- Rue du Molignat 18 - 5310 Eghezée
Tél. : 081 855 873
E-mail : zaczek.sophie@yahoo.fr



Le secrétariat assure une permanence du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 15h
Tél. : 071 41 08 34 - Fax : 071 41 97 82
E-mail : secretariat@ukfgeb.be - www.webkine.be



Devenir ostéopathe...

une expérience *unique* à la Belso

www.belso.be

- > Depuis 1981, avec son corps professoral **NATIONAL** et **INTERNATIONAL**, la BELSO se veut à la pointe de l'enseignement en ostéopathie.
- > La Belso a établi en 2010 un accord de collaboration scientifique et pédagogique avec ASMO - Academia Superiore di Medicina Osteopatica - Tivoli-Roma
- > La Belso présente sa formation en **Belgique** (Charleroi et Gent), en **Italie** (Napoli et Tivoli-Roma) et au **Brésil** (Sao Paolo).
- > A la BELSO vous pourrez étudier **L'OSTÉOPATHIE CLASSIQUE** (enseignement des thérapies ét pariétale ét crânio-sacrée ét viscérale) instituée par Sutherland et Still.
- > Nul besoin de prendre des jours de congé: nous organisons notre enseignement **EN WEEK-END**.
- > Les diplômés de la BELSO figurent tous sur la liste des ostéopathes agréés, sont **RECONNUS PAR TOUTES LES MUTUELLES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE**. Leurs patients ont donc tous droit au remboursement proposé.



PORTES OUVERTES

Lieu: Centre de Formation de la Belso - Centre PME, 417 Chaussée de Lodelinsart, 6060 Charleroi
Quand: Samedi 10 septembre 2011 de 11.00h. à 16.00h.

Des infos sur:

- La situation de l'Ostéopathie en Belgique et en Europe.
- Le fonctionnement de l'école BELSO.
- Tous les cours avec explications par les chargés de cours.

Outre l'organisation de cours de «post-graduate», la BELSO édite une **NEWS-LETTER** développant les nouveautés dans le monde ostéopathique.



Vous pouvez vous enregistrer gratuitement via info@belso.be.

FORMATIONS CONTINUES – POSTGRADUATE COURSES

Vous trouverez toute info utile sur notre website www.belso.be

Une formation en ostéopathie **FIABLE** et **HONNÊTE**.

Contactez nous: info@belso.be · www.belso.be · Belsophone 0476/59.63.83

LPG® présente **HUBER® MOTION LAB**

+ de 400
exercices
intégrés

- › Visualisation 3D des positions.
- › Nouveaux programmes intuitifs et ultra-précis.
- › 4 poignées dissociées à mobilité et résistance variables pour une contraction dynamique et un meilleur contrôle de la cible.



Découvrez le nouveau HUBER® MOTION LAB, véritable laboratoire du mouvement humain.

De nouveaux outils thérapeutiques, de nouveaux champs d'applications, plus de 400 exercices intégrés en 3D. Une technologie d'avant-garde, facile et intuitive. Avec HUBER MOTION LAB, offrez à vos patients une rééducation rapide et efficace, des soins ciblés, un suivi personnalisé de grande qualité.

Pour le découvrir, appelez dès maintenant au 02/332 25 85

www.lpgbenelux.com

LPG

Contrôle INAMI où : à quand un Ordre ?

Quand je suis appelé à l'INAMI en chambre de recours (cours d'appel pour kinésithérapeutes ayant été condamnés en première instance), je suis toujours étonné de la naïveté de certains d'entre nous ... qui ne redorent pas le blason de notre profession.

Cela commence par une ou deux séances de kiné que l'on facture sans les avoir prestées puis cela devient une habitude jusqu'au moment où vous demandez à la mutuelle des remboursements de séances quand le patient est à l'hôpital, en vacances voire décédé !

Alors débute une enquête administrative par la plainte déposée par l'organisme assureur pour «erreurs» à répétition et l'engrenage se met en marche sans possibilité d'arrêt.

Des médecins inspecteurs de l'INAMI vont dans **toutes** les mutuelles demander copie de **toutes** vos attestations de soins et prescriptions médicales puis ils auditionnent vos patients et leur demandent :

- S'ils ont bien été soignés aux dates indiquées,
- Si la fréquence de soins renseignée reflète bien la réalité,
- Le temps que vous avez consacré à chaque séance,
- L'heure d'arrivée et l'heure de départ de chaque séance (approximative),
- Ce que vous avez presté comme soins durant la séance,
- Si vous avez demandé un ticket modérateur et combien,
- ...

Voici un exemple de réponse de patient aux inspecteurs : «*mon kiné vient me soigner tous les jours de la semaine, jamais le week-end depuis plus de deux ans. Il est très régulier et arrive vers 14h30 - 14h40. Il reste généralement 20 minutes. Il me masse puis me fait faire de la gymnastique. Il ne m'a jamais demandé d'argent car il s'arrange avec la mutuelle. Je n'ai signé aucune procuration pour qu'il retouche à ma place à la mutuelle. Il ne m'a pas soigné le... car ce jour j'étais allé voir ma sœur à l'hôpital. Je suis certain des dates des séances car je coche sur mon calendrier le jour où le kiné est venu...*».

Si il y a doute sur la prescription médicale (rature, surcharge, signature douteuse, ...) le médecin prescripteur est interrogé, ce qui ne lui plait pas du tout.

Après ce travail de fournis de plusieurs mois, le kinésithérapeute est entendu pour confronter ses déclarations avec celles des pa-

tients puis vient le contrôle de la tenue des dossiers, leurs conformités...

Et c'est ainsi que l'on découvre que le kinésithérapeute :

- A porté en compte à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités des **prestations non effectuées**,
- ... des prestations... dont la **durée est inférieure au temps de soins réglementaire**,
- ... des prestations non conformes à la loi... car **non prescrites par un docteur en médecine**,
- ... des prestations non conformes à la loi... car **ne respectant pas la fréquence du traitement** prescrit et ce sans l'accord du médecin prescripteur,
- ... des prestations... accompagnées de **prescriptions non conformes**,
- ... des prestations... **non renseignées réglementairement au dossier kiné**,
- ...

Puis votre emploi du temps est reconstitué chaque jour et l'on s'aperçoit que contrairement à vos déclarations, vous ne commencé pas votre journée à 7h mais bien aux environs de 8h et que vous faites entre 12 et 15 séances de type I sur votre matinée...(en 4 heures !)



Petite parenthèse : L'INAMI a un jour enregistré chez un confrère, plus de 18000 prestations effectuées sur une année ce qui fait plus de 49 traitements par jour pendant 365 jours !

Sanctions :

- Remboursement de toutes les séances litigieuses,
- Amende administrative de + 100% des sommes indues,
- Suppression de votre numéro d'INAMI pour X jours (pouvant aller jusqu'à un an),
- ...

Et le kiné se retrouve avec des milliers d'euros à rembourser plus, éventuellement, une période où ses patients ne seront pas honorés par les mutuelles.

Mon rôle dans ce tribunal est de défendre **la kinésithérapie** et faire remarquer toute accusation litigieuse pour alléger une éventuelle sanction. Comme mon confrère qui siège avec moi, nous n'avons **jamais** aggravé le sort des prévenus que du contraire et quand un kinésithérapeute est indéfendable... nous n'avons pas d'avis.

Alors, nous sommes priés de sortir et c'est le juge, seul, qui prend, avec les règlements INAMI et les lois, la sentence qu'il estime adéquate.

NB : la sentence de la chambre de recours ne peut jamais être supérieure à celle de première instance et c'est souvent le Président de la Cours d'appel de Bruxelles qui siège à l'INAMI.

Il est toujours vexant de se faire condamner par des gens étrangers à notre profession. C'est pour ce motif que l'UKFGB, aidé par



un professeur de renom, veut la création de l'Ordre des kinésithérapeutes. La condition est que les consœurs et confrères qui en feront partie soient des gens de terrain, d'une intégrité exemplaire. J'ai l'intime conviction que les enquêtes seront menées autrement, avec plus de convivialité, d'humanité et de compréhension et que des confrères cerneront mieux certains problèmes qui échappent à des médecins inspecteurs.

Le jour où notre Ordre verra le jour soyez attentif à ces détails d'importance car contrairement au dicton, je ne me vois pas nommer un braconnier comme garde-chasse.

Yves Ralet

Pathologies Fb : **nouvel Arrêté Royal**

Le 06-05-2011 était publié au Moniteur un nouvel Arrêté royal concernant les pathologies Fb (60 + 20 prestations de type I).

Soyez attentif à **l'explication venant de l'INAMI** mais nous comprenons que si vous avez demandé une pathologie fonctionnelle chronique (Fb) et que le patient doit-être soigné pour une **deuxième** pathologie Fb, la première doit se terminer le 31-12 de l'année en cours.

Ce qui veut dire que pendant le temps qu'il vous reste entre l'accord de votre deuxième pathologie Fb et la fin de cette même année, vous pouvez facturer les séances pour ces deux pathologies (1 séance par jour maximum évidemment)

Vous pouvez donc facturer la première Fb les lundis-mercredis et vendredis et la deuxième Fb, les mardis, jeudis et samedis par exemple.

Attention : si vous devez **modifier la fréquence** des traitements, n'oubliez pas **l'accord du médecin** prescripteur et cette modification doit être indiquée dans le **dossier du patient**.

Cet Arrêté royal est d'application à partir du **01-06-2011**.

Jean Vermeulen et Yves Ralet



Arnaques téléphoniques : **un scandale !**

Vous avez certainement déjà reçu des appels téléphoniques vous demandant de vous affilier à tel opérateur : téléphonie, gaz, électricité, GSM, télévision, marchand de tapis, de salons en cuir, de produits en tous genres, offre de fidélité, avantages, ...

La législation est honteuse et inacceptable : pourquoi avoir permis à certains de pouvoir faire contrat contre un simple **OUI** prononcé par téléphone ?

Par quel raisonnement le législateur a permis d'enlever le **contrat papier** et de permettre un **contrat verbal** ? Il serait intéressant de savoir si cette personne n'est pas le haut responsable d'une quelconque institution.

Quelle personne a autorisé cette affabulation empêchant le consommateur de pouvoir réfléchir, d'analyser en toute connaissance de cause et à tête reposée, les règlements d'un accord car il est souvent difficile pour certaines personnes âgées, faibles, naïves ou même pressées de résister aux démarcheurs qui vous agressent au téléphone.

Il faut savoir que le démarcheur est obligé d'expliquer de manière **limpide** le but commercial ou l'avantage de son appel et d'énoncer son identité. Il doit aussi donner toute information sur le produit qu'il désire vous vendre et ensuite envoyer **confirmation** de la commande par mail, courrier ou par support durable.

Toutes ces conditions ne sont généralement pas remplies mais après réception de votre première facture, beaucoup d'ennuis commencent et c'est le début du parcours du combattant et le cochon payeur... c'est vous évidemment.

Lors d'une conclusion de vente par téléphone, vous disposer d'un délai de **14 jours** pour annuler cette vente, évidemment par lettre recommandée.

Voilà encore une injustice : d'un côté un simple oui par téléphone, de l'autre côté l'obligation d'une lettre recommandée. Pourquoi ne peut-on pas annuler par un **non** au téléphone ?

En justice une écoute téléphonique n'est prise en compte que sous certains critères parfaitement définis et pourtant votre oui au téléphone est accepté comme preuve : de qui se moque-t-on ?

Si vous êtes certain de ne pas avoir dit oui : ne payez surtout pas et envoyez une LR précisant que vous n'avez pas donné votre accord. C'est au vendeur à prouver le contraire. Et si le vendeur a fait un beau montage téléphonique ???

En cas de difficultés déposez plainte :

- au Service médiation pour les télécommunications au 02 223 06 06,
- sur www.ombudsmantelecom.be,
- au SPF Economie : <http://statbel.fgov.be/fr/litiges/>

Une certitude : ne vous laissez pas faire, conservez vos notes de frais, réclamez des dommages et intérêts et... armez-vous de patience car la justice est... débordée et qui est toujours le dindon de la farce : devinez.

Yves Ralet



Ukfgb / Francotyp-Postalia

Un partenariat qui vous concerne

Gagnez du TEMPS et de l'ARGENT, CHAQUE JOUR !!!

Plus de files au bureau de poste. Vous affranchissez votre courrier en quelques secondes.

En tant que kinésithérapeute, vous avez certainement autre chose à faire que d'aller acheter des timbres. Votre machine à affranchir relèguera tout.

Vos envois sont traités de façon professionnelle.

L'impression jet d'encre impeccable de votre affranchissement s'accompagne de celle de votre logo. Vous valorisez ainsi votre cabinet auprès de vos destinataires.

Des économies quotidiennes ! Aucun excès d'affranchissement, chaque courrier est affranchi au juste prix.

L'affranchissement à 0,57 euros au lieu de 0,61 euros.

Une économie de 0,12 euros sur les recommandés, envois nationaux

Une économie de 0,15 euros sur les recommandés internationaux

La livraison, l'installation et la démonstration sont inclus dans le prix.

Vous avez la possibilité de personnaliser vos enveloppes.



N'hésitez pas à me contacter pour en discuter.

